

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 18 (1921)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

——— Compte de chèques et virements II. 1480. ———

<i>Secrétariat :</i>	<i>Présidence :</i>	<i>Assurances :</i>
Dr ROTSCHY, Cartigny (Genève).	A. MAYOR, juge, Novalles.	L. FORESTIER, Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

ANNONCES-SUISSES, S. A.,
Société Générale Suisse de Publicité, J. HORT, Lausanne.

DIX-HUITIÈME ANNÉE

N° 10.

OCTOBRE 1921

SOMMAIRE : Conseils aux débutants pour octobre, par SCHUMACHER. — Concours de ruchers en 1920 (suite et fin), par L. FORESTIER. — Couleurs du pollen, par Jean de RATHSAMHAUSEN. — Abeilles et... lapins, par Pierre ODIER. — A quoi servent les trous du couteau Bingham, par Aug. CORDEY. — Pesées de ruches sur balances en juillet 1921, par J. MAHON. — La bibliothèque en 1920, par SCHUMACHER. — Croquis d'assemblée, par C. AUBERSON. — Réveil tardif, par H. BERGER. — Réponses à la question N° 13. — Questions N° 14, 15 et 16. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR OCTOBRE

L'automne est là, les clochettes des colchiques, carte de visite de M. l'Hiver, ponctuent de leur violet le vert foncé des prairies reverdies vigoureusement par les pluies. Il n'y a plus que des sorties partielles de nos colonies ; de temps en temps un « feu d'artifice », signe d'une sortie de jeunes devant les ruches que l'on a stimulées en bonne saison.

C'est la saison où l'on se désintéresse facilement de ce qui se passe au rucher ; la fièvre n'y est plus, sauf chez ceux dont la « passion apicole » ne saurait s'éteindre.

Et pourtant, même si le rucher ne présente plus d'intérêt, dans les divers sens de ce mot, il faut prendre sur soi de le surveiller encore.

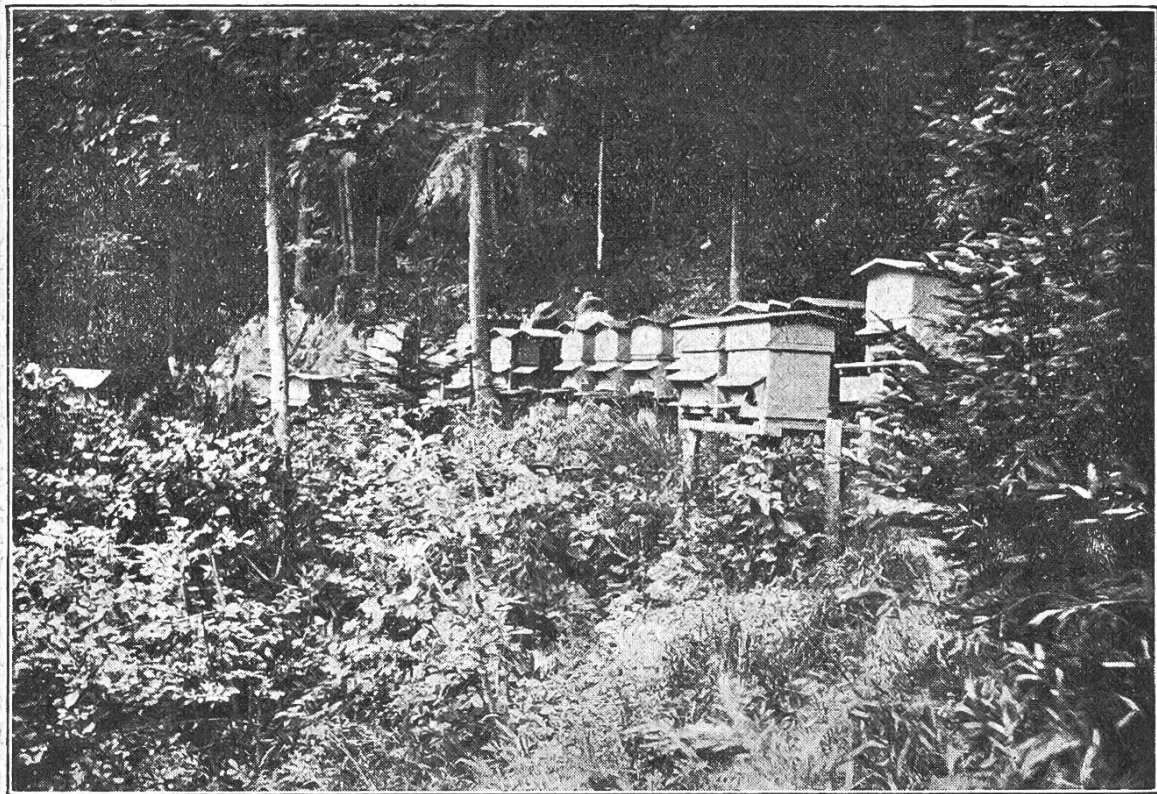
Les provisions sont-elles données au complet ? Une dernière révision doit se faire encore ce mois à ce point de vue, car il se peut qu'une jeune reine ait pondu abondamment et que les provisions que vous aviez cru suffisantes ne le soient plus. Alors, que faire ? Vous pouvez, si vous ne tardez pas, lui donner encore du sirop chaud, et vous couvrirez bien le nourrisseur. Sinon employez ces plaques de miel offertes par la maison Landert-Egloff (voir aux annonces) ; elles sont très pratiques ; c'est de l'honnête marchandise du pays et rendra bon service à ceux qui n'auront pas nourri à temps ou qui auront la surprise dont je parlais plus haut. Il s'agit aussi de voir si vos colonies sont pourvues de pollen. Vous pouvez en prendre peut-être à des colonies qui en ont trop. De la nourriture sucrée on peut encore, à la rigueur, en donner en tout temps, mais du pollen vous ne pourrez guère y veiller que maintenant et sans pollen, pas d'élevage de couvain.

Ensuite vous fermerez soigneusement vos ruches par le haut pour n'avoir plus à les déranger ; nos abeilles font tout un travail de maçonnerie ; elles mastiquent toutes les fissures, fixent la toile ou les planchettes avec le solide ciment à la propolis et c'est aller contre leur nature et contre leur bien-être que de les forcer à recommencer tout ce travail alors que le groupement hivernal est déjà formé. — N'allongez pas encore les trous de vol, car il y a encore des pillardes par les belles journées et surtout il y a encore beaucoup de guêpes qui, malgré la température plus basse déjà, peuvent voler et fureter partout.

Surtout n'oubliez pas de jeter un coup d'œil à vos rayons de réserve ; s'ils contiennent un peu de pollen, la fausse-teigne aura bientôt établi là ses nids ; c'est surprenant la rapidité avec laquelle se développe cette engeance et vos beaux rayons seront transformés rapidement en affreuses écumoires toutes grouillantes de gros vers gris sales. Vos poules se régaleront de ces derniers, mais vous pouvez alors faire le deuil de vos beaux rayons.

Le miel ne se vend pas avec rapidité cette année ; les causes de cette mévente sont bien diverses, mais les deux principales en sont tout d'abord la crise qui force chacun à restreindre ses dépenses et en second lieu l'importation des miels étrangers. Cependant notre miel suisse se vendra, la récolte n'ayant été bonne que dans un

petit nombre de régions. Soignez bien cette précieuse denrée s'il vous en reste : local sec, aéré, sans odeur et sans voisinage dangereux. S'il s'est formé une mince couche blanchâtre, vous pouvez l'enlever



Rucher de M. Eug. Maire, Col des Roches (Locle)
Récolte 1921 : on aperçoit plusieurs doubles hausses.

avec une spatule une première fois, mais il n'est pas nécessaire de renouveler souvent l'opération. Et surtout n'oubliez pas d'être vous-même votre meilleur et plus fidèle client, car ce produit sans pareil ne mérite pas de ne réjouir que votre porte-monnaie.

Enfin, si ce mois d'octobre nous apporte de longues journées de pluie, vous pourrez recommencer à lire pour élargir vos connaissances apicoles : il y a tant de choses qu'on ne sait pas encore, ou qu'on oublie.

Daillens, le 19 septembre 1921.

Schumacher.

P.-S. — Pour illustrer notre journal, la rédaction se recommande à ceux qui possèdent un appareil photographique. Il suffit de m'envoyer une « copie » *sur papier*, aussi nette que possible. Nous recevons de même avec plaisir des articles, observations, questions, etc.

CONCOURS DE RUCHERS EN 1920

(Canton de Vaud)

Rapport du président du Jury

(SUITE ET FIN)

Comme l'apiculteur précédent, M. J. Fischer est aussi élève de M. Cruchet. Il est seulement regrettable pour la prospérité de ce rucher, que les travaux des champs ne permettent pas d'y consacrer plus de temps, car il y a là vingt-et-une colonies qui feraient mieux si le maître était plus libre, plus expert et s'il possédait les connaissances suffisantes. Les ruches ont des populations assez bonnes, logées sur des bâtisses un peu détériorées, avec des reines se renouvelant au bon plaisir des abeilles : provisions suffisantes. Les ruches, déjà anciennes, demandent à être revues et repeintes.

Cet apiculteur ne paraît pas bien familiarisé avec les abeilles, aussi celles-ci sont-elles agressives. La récolte a été prélevée huit à dix jours avant le passage du Jury. Le matériel est rudimentaire, il n'est pas tenu de notes, mais il nous est présenté un embryon de comptabilité. Bon miel et belle qualité. Un peu de cire fondue au cérificateur.

Après récapitulation, il lui est octroyé :

Populations	9	Habitations	7	Miel	9
Bâtisses	8	Propreté	8	Cire	8
Reines, couvain	8	Matériel	7	Notes, compt.	7
Provisions	8	Manière d'opérer	7	Ensemble	7

Total : 93 points.

Récompense : Diplôme de 1^{re} catégorie. Médaille de bronze.

* * *

A Rueyres, chez M. E. Jaton, nous avons affaire à un débutant ne possédant encore que cinq ruchées, logées dans des D.-B. Comme il veut agrandir son exploitation et qu'il a toutes les qualités requises pour devenir un excellent apiculteur, il se procurera peu à peu tous les instruments et ustensiles nécessaires ; pour l'instant il ne peut nous présenter que le strict nécessaire. Les colonies sont assez fortes ; mais il faut aussi songer aux reines et au renouvellement des rayons défectueux. Les ruches, acquises dans une vente, si nous ne faisons erreur, devraient être retenues, repeintes, et plus propres intérieurement. Nous conseillons vivement à ce collègue de bien suivre ses

colonies, de profiter le plus largement possible de la bibliothèque, d'assister aux conférences et aux réunions apicoles pour acquérir la théorie et la pratique qui lui font défaut. Pas de notes ni de comptabilité. C'est en visitant des ruches semblables que nous regrettons de n'avoir pas institué des cours régionaux dont les débutants pourraient profiter.

Après examen, le Jury lui accorde :

Populations	9	Habitations	6	Miel	10
Bâtisses	7	Propreté	7	Cire	6
Reines, couvain	7	Matériel	6	Notes, compt.	—
Provisions	10	Manière d'opérer	10	Ensemble	7
Total : 85 points.					

Récompense : Diplôme de III^{me} catégorie. Médaille de bronze.

* * *

M. Métraux, en Bêtaz, près Fey, est un apiculteur entendu, opérant calmement, connaissant bien le pourquoi des choses, mais qui aurait cependant besoin de compléter son instruction apicole.

Nous avons examiné, dans son rucher, une colonie assez populeuse mais ne prospérant pas, au dire de l'apiculteur, et cela simplement parce qu'elle était orpheline depuis un certain temps. Le rucher est formé de vingt-six colonies, dont dix-huit logées dans des D.-B., et huit dans des ruches de paille. Les ruchées sont assez belles, avec des reines se renouvelant sans le concours du maître. Les habitations sont en bon état, ce qui n'est pas le cas de tous les rayons. L'ensemble de l'exploitation est propre, le matériel est presque complet. Les notes et la comptabilité sont en ordre et les provisions abondantes.

Nous lui donnons :

Populations	8	Habitations	9	Miel	10
Bâtisses	7	Propreté	10	Cire	9
Reines, couvain	8	Matériel	9	Notes, compt.	9
Provisions	10	Manière d'opérer	10	Ensemble	9
Total : 108 points.					

Récompense : Diplôme de I^{re} catégorie. Médaille d'argent.

* * *

Il nous a paru en visitant les colonies de M. H. Vauthey, à Echallens, que la localité était moins mellifère que le district de Cossonay, cependant voisin. Le rucher placé dans un jardin, à proximité d'une route très fréquentée, est bien conduit, et à l'œuvre nous pouvons juger que l'apiculteur connaît parfaitement la partie. Bien qu'à la

tête d'un important commerce, M. Vauthey trouve cependant le temps pour soigner son petit rucher. Les colonies sont en bon état, les populations fortes, les reines jeunes et prolifiques. La récolte a été prélevée peu avant notre passage, malgré cela les provisions sont suffisantes. Une partie des bâtisses devraient être renouvelée chaque année. Le miel extrait est propre, et excellent. La cire ne préoccupe pas beaucoup cet apiculteur. Le matériel laisse aussi à désirer, et nous conseillons à notre collègue, qui fabrique et vend des ruches, de consacrer aussi un peu de son temps à la production de l'outillage nécessaire. Notes tenues depuis quelques années, pas de comptabilité.

Après examen de tous les postes, il lui est accordé :

Populations	9	Habitations	9	Miel	10
Bâtisses	8	Propreté	9	Cire	—
Reines, couvain	9	Matériel	7	Notes, compt.	8
Provisions	9	Manière d'opérer	10	Ensemble	8

Total : 96 points.

Récompense : Diplôme de III^{me} catégorie. Médaille de bronze.

* * *

M. H. Jaton, à Sugnens, a débuté, il y a quelques années et ne possède encore que sept colonies, soit six logées en D.-B. et une en ruche de paille, destinée à fournir des essaims naturels. Ce petit rucher est en bonne voie de développement, avec de belles populations, mais les bâtisses demandent en partie à être renouvelées. Belles et jeunes reines, provisions abondantes. Le matériel se réduit à l'indispensable. L'apiculteur opère calmement, mais ses abeilles sont malgré tout agressives et colériques. Le miel récolté est bon et propre. Il n'y a pas à faire le même éloge quant à la cire. Les notes sont sommaires, il n'est pas tenu de comptabilité. L'ensemble est propre et en ordre.

Le Jury lui accorde :

Populations	9	Habitations	8	Miel	10
Bâtisses	8	Propreté	9	Cire	7
Reines, couvain	9	Matériel	6	Notes, compt.	6
Provisions	10	Manière d'opérer	10	Ensemble	8

Total : 101 points.

Récompense : Diplôme de III^{me} catégorie. Médaille d'argent.

* * *

La visite du rucher de M. C. Bosson, à Montendrey, près Echallens, fut un vrai plaisir. Cet agriculteur comprend l'utilité des abeilles et leur voue tous ses soins. Son apier est une construction fermée, déjà ancienne, contenant quinze D.-B. et une ruche de paille. C'est

un pavillon spacieux, placé à proximité des habitations et sur le passage incessant du personnel et des animaux, lesquels vont et viennent sans être jamais incommodés par les insectes, même par les temps les plus orageux. Les populations sont belles, les bâtisses en assez bon état et les reines excellentes avec de bonnes provisions. Les habitations auraient besoin d'être revues en partie, car elles ont déjà fait un bon usage. Le matériel est rudimentaire, le miel bien conditionné et la cire amassée pour être épurée lorsque les travaux des champs le permettront. Le tout est propre. Il n'y a ni notes, ni comptabilité, le rucher est considéré comme un accessoire nécessaire de l'exploitation agricole.

Le Jury estime cette installation :

Populations	10	Habitations	8	Miel	10
Bâtisses	8	Propreté	9	Cire	8
Reines, couvain	9	Matériel	7	Notes, compt.	—
Provisions	9	Manière d'opérer	10	Ensemble	9

Total : 97 points.

Récompense : Diplôme de III^{me} catégorie. Médaille de bronze.

* * *

Le rucher de M. A. Dufour, à Dommartin, nous est présenté par son frère, lequel ne s'occupe pas du tout des abeilles. Il comprend sept ruches D.-B. en plein air, contenant d'assez bonnes populations avec d'excellentes jeunes reines. Les rayons sont en partie à renouveler, bien qu'un certain nombre de feuilles gaufrées aient été placées au commencement de la saison. Les provisions sont insuffisantes, surtout dans les ruches où il a été prélevé du miel. Les habitations devraient être revues et peintes à nouveau. Le miel extrait est bon. Le matériel est rudimentaire. Pas de notes, ni de comptabilité. Ce rucher, inscrit d'office, pour la participation au concours, est un de ceux qui nous démontrent la nécessité de faire acquérir aux apiculteurs les connaissances qui leur manquent et de leur apprendre aussi qu'il n'y a pas grand'chose à attendre du travail des abeilles, si on ne leur consacre pas le temps voulu.

Le Jury lui donne :

Populations	9	Habitations	8	Miel	9
Bâtisses	8	Propreté	7	Cire	—
Reines, couvain	10	Matériel	7	Notes, compt.	—
Provisions	7	Manière d'opérer	—	Ensemble	7

Total : 72 points.

Récompense : Diplôme d'encouragements.

* * *

M. F. Ménétrey, à Poliez-le-Grand, a installé ses ruches sous un appentis où elles sont à l'abri de la pluie. Ces ruches sont trop rapprochées du sol, il en résulte une assez grande fatigue pour celui qui les visite. Le rucher compte onze colonies, logées en D.-B. Les populations sont fortes, les reines et les provisions abondantes. Quelques rayons, laissant à désirer, demanderaient à être éloignés du nid à couvain et refondus. Les ruches ont déjà fait bien des campagnes, quelques-unes sont passablement détériorées. L'apiculteur opère assez bien, mais il ne tient pas de notes, ni de comptabilité. Le matériel, encore incomplet, est possédé par moitié avec un voisin, ce qui ne doit pas toujours être pratique. Tout ce qui nous a été présenté est propre et en ordre.

Le Jury décerne :

Populations	10	Habitations	6	Miel	8
Bâtisses	9	Propreté	8	Cire	—
Reines, couvain	10	Matériel	8	Notes, compt.	—
Provisions	10	Manière d'opérer	8	Ensemble	8

Total : 87 points.

Récompense : Diplôme de II^{me} catégorie. Médaille de bronze.

* * *

En visitant le rucher de M. A. Wersel, à St-Cierges, nous avons l'impression d'avoir affaire à un apiculteur expérimenté et passionné pour la partie. Ce rucher qui ne compte que huit ruches D.-B., une ruche transformable, habitées et quelques essaims, fait plaisir à voir par son ordre et son originalité. Les colonies sont populeuses, les reines bonnes, mais les provisions un peu maigres. Les bâtisses auraient besoin d'être renouvelées en partie ; on rencontre trop de vieux rayons détériorés. Les habitations déjà usées, devraient être revues pendant la saison morte. Cet apiculteur opère fort bien et possède également très bien la théorie. Bon et beau miel. Il nous est présenté un échantillon de toutes les récoltes de dix ans en arrière. La cire est bien épurée. M. Wersel fabrique ses ruches et en varie la forme extérieure, ce qui donne à son installation une originalité qu'on ne trouve pas ailleurs. Un ancien wagon de chemin de fer a été transformé en chambre d'opération. Pas de notes, ni de comptabilité. Matériel non complet.

Après discussion, le Jury s'arrête à :

Populations	9	Habitations	8	Miel	10
Bâtisses	7	Propreté	8	Cire	9
Reines, couvain	9	Matériel	8	Notes, compt.	—
Provisions	8	Manière d'opérer	10	Ensemble	8

Total : 94 points.

Récompense : Diplôme de III^{me} catégorie. Médaille de bronze.

* * *

Le rucher de M. A. Bovay, à Prahins, comprend quinze colonies, placées en partie sous couvert, le reste en plein air. Il y a là douze D.-T. et trois D.-B. Ces dernières sont atteintes à un degré peu avancé de la loque bénigne, ce que nous remarquons lors de notre passage et ce que l'examen microscopique confirme. Espérons que l'apiculteur, suivant nos instructions, aura fini par vaincre la maladie. Les populations sont assez belles, avec des reines se renouvelant sans le concours de l'apiculteur ; elles sont agressives. Les bâtisses ont besoin d'être renouvelées en partie. La récolte a été prélevée depuis une quinzaine, néanmoins les provisions sont suffisantes. Les ruches sont déjà vieilles, il faudrait les débarrasser des ponts de cire et des dépôts de propolis qu'on y rencontre. Le matériel se réduit à peu de chose. Bon miel. Pas de cire, de notes ni de comptabilité. M. Bovay opère calmement et reconnaît que son rucher pourrait être plus prospère ; mais comme chez beaucoup d'autres, le temps fait défaut.

Il est accordé à cette installation :

Populations	9	Habitations	7	Miel	10
Bâtisses	7	Propreté	8	Cire	—
Reines, couvain	7	Matériel	7	Notes, compt.	—
Provisions	8	Manière d'opérer	9	Ensemble	7

Total : 79 points.

Récompense : Diplôme d'encouragement.

* * *

C'est un plaisir de passer quelques instants avec M. A. Cru-
chon, à Molondin, en visitant son rucher, car c'est un apiculteur
jeune, plein de zèle, opérant bien, et heureux des occasions qui
s'offrent à lui lorsqu'on vient voir son installation. Les dix-sept colo-
nies (cinq en paille), dont est formé le rucher, se présentent bien avec
leurs ruches neuves, fabriquées par l'apiculteur lui-même. Le rucher
doit prendre de l'extension, car l'emplacement est aménagé dans ce

but et les connaissances, comme l'habileté de l'apiculteur, le secondront admirablement. Les ruchées présentées sont assez belles, les rayons neufs, les reines jeunes, prolifiques et renouvelées en temps opportun. Les provisions sont suffisantes. L'ordre et la propreté règnent au rucher comme au laboratoire où le matériel, encore incomplet, sert pour achever la récolte de l'année. Le miel est propre, limpide, et excellent. La cire, prête à être convertie en feuilles gaufrées, est en belles masses, bien épurées. Pas de notes, ni de comptabilité.

L'estimation du Jury est :

Populations	9	Habitations	10	Miel	10
Bâtisses	9	Propreté	10	Cire	10
Reines, couvain	10	Matériel	8	Notes, compt.	—
Provisions	9	Manière d'opérer	10	Ensemble	9

Total : 104 points.

Récompense : Diplôme de II^{me} catégorie. Médaille d'argent.

* * *

M. Walker, à Chavannes-le-Chêne, possède dix ruches D.-B. et une ruche de paille. Cet apiculteur ne peut pas consacrer à son rucher le temps qui serait nécessaire ; aussi toute l'exploitation s'en ressent-elle un peu. Les habitations sont vieilles, quelques-unes en assez mauvais état, le matériel se réduit à sa plus simple expression et il n'y a pas de notes, ni de comptabilité. Les ruches contiennent d'assez belles populations avec des reines fécondes et des rayons passables, mais abominablement soudés, ce qui ne facilite par notre visite. Les provisions sont maigres, la récolte ayant été faite dix à quinze jours avant notre passage ; les abeilles n'ont pu refaire leurs réserves à cause de la sécheresse qui sévit partout. L'apiculteur opère bien, mais il n'est pas très minutieux. Nous lui conseillons de fréquenter, autant que possible, ses collègues des environs, car l'école mutuelle est un excellent moyen d'instruction. Bon miel. Pas de cire, de notes, ni de comptabilité.

Le Jury lui accorde :

Populations	8	Habitations	6	Miel	10
Bâtisses	8	Propreté	7	Cire	—
Reines, couvain	8	Matériel	7	Notes, compt.	—
Provisions	7	Manière d'opérer	8	Ensemble	7

Total : 76 points.

Récompense : Diplôme d'encouragement.

* * *

Il y a bien des années déjà que nous avons eu le plaisir de faire la connaissance de M. Aimé Décorges, à Cronay. Nous avons vu son installation lorsqu'il débutait, et elle promettait déjà de devenir une des premières du pays, ce qui n'a pas manqué d'arriver. Nous sommes chez lui, en présence d'un apiculteur expert, toujours à l'affût des nouveautés utiles et pratiques, pouvant contribuer à l'amélioration et au développement du rucher. Les quarante-quatre colonies qui nous sont présentées sont en ruches D.-T., construites par M. Décorges ; à quelques-unes est adjointe une ruchette qui bénéficie pour se développer plus rapidement, de la chaleur de la ruche mère. L'activité du rucher est grande, l'apport assez considérable, ce qui fait que les provisions sont généralement assez belles. Les populations sont magnifiques dans certaines ruches, un peu moins fortes ailleurs ; les reines, jeunes, fécondes, et renouvelées toutes les trois années, en moyenne. Les bâtisses méritent un éloge spécial. Pas une ne présente le moindre défaut. Depuis que nous procédons aux visites apicoles, c'est la première fois que nous voyons des constructions si uniformément belles. Toutes celles qui présentent le moindre défaut sont mises de côté et fondues. Le matériel est au complet et non encore remisé, la récolte étant à peine achevée. Chaque ruchée a ses notes particulières, toujours à jour, et la comptabilité est pareillement bien tenue. Le miel est bon, la cire abondante et belle avec une bonne provision de feuilles gaufrées.

C'est avec plaisir que le Jury lui accorde :

Populations	9	Habitations	10	Miel	10
Bâtisses	10	Propreté	10	Cire	10
Reines, couvain	10	Matériel	10	Notes, compt.	10
Provisions	9	Manière d'opérer	10	Ensemble	10

Total : 118 points.

Récompense : Diplôme de 1^{re} catégorie. Médaille d'or (de la fédération d'agriculture).

Le président : *L. Forestier.*

Concours de ruchers en 1920 (Gros de Vaud)

Tableau de récapitulation.

APICULTEURS	DOMICILES	Nombre de ruches	Catégorie	Popula- tions	Bâtisses	Reines Couvain	Provisions	Habitation	Propreté	Matériel	Manière d'opérer	Miel	Cire	Notes, comptab.	Ensemble	Total	RÉCOMPENSES
Dufour Ami,	Dommartin.	7	III	9	8	10	7	8	7	7	—	9	—	—	7	72	Diplôme d'encouragement.
Walker,	Chavannes-le-Chêne.	11	II	8	8	8	7	6	7	7	8	10	—	—	7	76	» »
Bovay Armand,	Prahins.	15	II	9	7	7	8	7	8	7	9	10	—	—	7	79	» »
Jordan Edouard,	Rueyres.	5	III	9	7	7	10	6	7	6	10	10	6	—	7	85	» III ^e cat. Méd. bronze.
Ménétrez Fritz,	Poliez-le-Grand.	11	II	10	9	10	10	6	8	8	8	10	—	—	8	87	» II ^e » » »
Fischer Jacob,	Pailly.	21	I	9	8	8	8	7	8	7	7	9	8	7	7	93	» I ^{re} » » »
Wersel Albert,	St-Cierges.	8	III	9	7	9	8	8	8	8	10	10	9	—	8	94	» III ^e » » »
Vauthey Henri,	Echallens.	7	III	9	8	9	9	9	9	7	10	10	—	8	8	96	» III ^e » » »
Besson Constant,	Echallens.	15	II	10	8	9	9	8	9	7	10	10	8	—	9	97	» II ^e » » »
Gonet-Gonin Ch.,	Essertines.	26	I	10	8	9	8	10	10	7	9	10	9	—	8	98	» I ^{re} » » »
Gonet Héli,	Vuarangel.	40	I	10	7	8	10	7	8	6	10	10	9	6	8	99	» I ^{re} » » »
Jaton Héli,	Sugnens.	6	III	9	8	9	10	8	9	6	10	10	7	6	8	101	» III ^e » » argent.
Blaser Jean,	Sullens.	41	I	9	8	9	8	6	9	7	10	10	8	9	8	101	» I ^{re} » » »
Cruchet Louis,	Pailly.	23	I	10	7	8	9	8	8	9	10	10	9	8	8	104	» I ^{re} » » »
Cruchon Albert,	Molondin.	17	II	9	9	10	9	10	10	8	10	10	10	—	9	104	» II ^e » » »
Piot John,	Pailly.	18	II	8	7	8	8	10	10	7	10	10	8	10	8	104	» II ^e » » »
Délessert Louis,	Lussery.	25	I	10	8	9	9	9	10	7	10	10	10	6	9	107	» I ^{re} » » »
Linder Louis,	Senarclens.	32	I	10	8	10	9	8	10	9	8	10	10	8	8	108	» I ^{re} » » »
Métraux Willam,	Fey.	26	I	8	7	8	10	9	10	9	10	10	9	9	9	108	» I ^{re} » » »
Comtesse Georges,	Daillens.	40	I	9	10	9	10	10	10	8	9	9	9	10	10	113	» I ^{re} » » d'or.
Décorges Aîné,	Cronay.	44	I	9	10	10	9	10	10	10	10	10	10	10	10	118	» I ^{re} » » de la fédération agricole.

COULEURS DU POLLEN

(*Réd.*). — Nous cueillons dans le journal *Basse-cour et rucher* (Faubourg Montjovis, 12, Limoges) les renseignements qui suivent, mais qui auraient besoin d'être complétés :

La couleur de la fleur ne correspond pas à la couleur du pollen ; ou autrement dit le pollen cueilli ne correspond pas en couleur à celle de l'étamine ; le pollen ramassé est plus sombre que le pollen étalé ou en poudre.

Voici l'origine de différents pollens :

Le *blanc* se récolte sur les graminées, le bluet, la bruyère, l'actée en épi, le sapin.

Le *blanc-vert* sur le pavot.

Le *blanc-jaune* sur les groseilliers.

Le *gris* sur l'orme, le pavot, le saule.

Le *jaune-soufre* sur les saules, conifères, pissenlits, ajoncs, cytises, moutardes.

Le *jaune-ocre* sur le colza, l'aune, le noisetier, le lis blanc.

Le *jaune-rouge* sur les pissenlits, poiriers, pêchers, abricotiers.

Le *rouge* sur le géranium des champs, les marronniers, les lis de Macédoine.

Le *rouge-orange* sur le genêt à balais.

L'*orange* foncé sur le réséda.

Le *bleu* sur l'épilobe.

Le *noir* sur le trèfle incarnat, le coquelicot.

Le *brun* sur l'épine blanche, l'esparcette, les lis.

Le *vert foncé* sur le trèfle rouge, les salicaires.

Le *violet* sur les épilobes, l'albéa, les guimauves.

Jean de Rathsamhausen.

ABEILLES ET... LAPINS

Comme plusieurs apiculteurs s'occupent aussi de cuniculture, peut-être liront-ils avec intérêt la très intéressante réponse que vient de donner — avec beaucoup d'obligeance comme toujours — le Laboratoire fédéral de bactériologie du Liebefeld.

Plusieurs portées de lapins de ce printemps ne progressant guère et ayant l'air souffreteux, quelques sujets ayant même péri, il me vint à l'idée d'envoyer au Liebefeld quelques parties des organes intérieurs qui me semblaient les plus atteints. Voici la réponse :

« ... La maladie dangereuse appelée *coccidiose du lapin*, dont les » manifestations se constatent surtout au foie et au tube digestif, est

» causée par un parasite ressemblant au *nosema des abeilles*. Traite-
» ment : sacrifier les lapins malades et suspects. Brûler les viscères ou
» détruire par une ébullition prolongée ; (si un lapin n'est pas trop
» amaigri la chair peut être consommée sans danger). Mettre les ani-
» maux sains dans un endroit nouveau, propre et sec ; désinfecter les
» cages avec de l'eau additionnée d'acide sulfurique à la dose de 30 à
» 50 grammes par litre. »

N'est-il pas curieux que le parasite de cette maladie puisse être presque le même pour un Hyménoptère que pour un animal domestique, et l'on en vient à se demander si l'infection d'un rucher risquerait de se produire par celle d'un clapier ou vice-versa ? En tous cas le rapport était intéressant et méritait d'être signalé.

Céligny, le 24 août 1921.

Pierre Odier.

A QUOI SERVENT LES TROUS DU COUTEAU BINGHAM ?

Sauf erreur, il existe trois modèles de couteau Bingham, dont l'un a une lame très épaisse, biseautée et percée de deux trous. La majorité des apiculteurs, et je suis du nombre, ignorent la vraie destination de ces trous. Quelques-uns disent qu'en facilitant l'écoulement du miel, ils facilitent par là le travail de désoperculation. Possible ! Cependant, un apiculteur russe explique la chose d'une tout autre façon. Il raconte que la première fois qu'il voulut aiguiser son couteau, il se fit une grave blessure à la main gauche (il est vrai que, pendant l'affûtage, les doigts de la main gauche, si l'on n'y prend garde, glissent facilement sur la lame). Afin d'éviter la répétition de pareil accident, notre apiculteur eut l'idée d'utiliser les trous pour visser sur la lame un morceau de bois qui empêcha la main de glisser. Il croit maintenant que c'est là la vraie destination de ces trous, qui ont, en effet, un évasement qui semble fait exprès pour recevoir la tête d'une vis. Le dit apiculteur a-t-il trouvé la vraie explication ? Je ne saurais le dire, mais, en tout cas, son idée mérite d'être signalée puisqu'elle peut prévenir des accidents. Quant aux apiculteurs qui ne possèdent pas le modèle de couteau dont il vient d'être question, ils doivent se résigner à courir le risque de se couper, à moins qu'ils ne fassent percer leurs couteaux ; mais, pour cela, il faut que la lame soit épaisse. Evidemment, l'évasement ou fraisure doit être pratiquée à la face inférieure de la lame.

Aug. Cordey.

Pesées de ruches sur balances en juillet 1921

STATIONS	Altitude mètres	Force de la colonie	Augmentation Grammes	Diminution Grammes	Journée la plus forte Grammes	DATE	Augmentation nette Grammes
Premplaz (Valais)	880	D.-B. bonne	6400	3400	1000	10	3000
St-Luce »	1650	» »	—	—	—	—	11600
Outre-Vière »	401	» très forte	300	6450	200	15	—
Bulle (Fribourg)	780	D.-B.	—	—	—	—	—
Pensier »	475	B. J. bonne	9900	4100	2000	3-6	5800
Dompierre »	475	D.-B.	—	—	—	—	—
Conches (Genève)	430	D. (13 ^e) moyenne	—	—	—	—	—
Châtelaine »	430	D.-B. très forte	1900	5500	750	7	—
Sullens (Vaud)	603	D.-T. moyenne	1400	4600	300	17-20	—
Vuibroye »	760	D.-B. bonne	2000	1400	300	21-22	600
Chavannes s/Lausne.	385	» »	—	2800	—	—	—
L'Abergement	659	» »	600	3800	600	7	—
Coffrane (Neuchâtel)	800	D. (13 ^e) moyenne	1000	2300	400	12	—
Cernier »	834	D.-B. »	1550	2350	300	11	—
Buttes »	700	» forte	13500	5250	2300	3	8250
Le Locle »	915	» »	20900	2500	4000	13	18400
Tavannes (J.-B.)	761	» moyenne	1200	250	400	13	950
Cormoret »	711	» bonne	2500	800	500	6	1700
Glovelier a) »	515	» »	5700	4100	1800	14	1600
» b) »	»	» »	5200	4950	1100	14	250

Ici, comme à peu près partout, juillet avec ses grandes chaleurs et sa température excessivement sèche n'a pas été favorable à la récolte de miel, sauf dans les Franches-Montagnes où la floraison n'était pas terminée. On pouvait cependant voir sur les feuilles de certaine variété d'arbres, une couche très forte de miellut, mais tellement sèche que les abeilles n'arrivaient que difficilement à en emporter quelque peu, et l'absence d'humidité dans l'air, même pendant la nuit, ne leur en facilitait pas l'enlèvement.

Le peu que par-ci par-là, elles ont pu rapporter à la ruche, vers le commencement du mois, était d'un noir d'encre et a suffi pour rendre très foncé le miel de première récolte, là où l'on n'avait pas encore pu l'enlever des hausses.

La première quinzaine d'août a été encore plus mauvaise au point de vue récolte ; jusqu'à aujourd'hui pas un gramme d'augmentation, diminution assez forte et journalière ; la forêt n'a plus rien, et les fleurs des regains sont brûlées. Aussi la ponte ne marche plus du tout, là où l'on ne nourrit pas encore.

La moyenne de récolte par colonie est très variable dans le Jura-Nord, avec ses plaines de l'Ajoie, ses vallées du district de Delémont, et ses hauteurs des Franches-Montagnes, elle va de zéro kilo pour certains ruchers de la plaine à vingt et vingt-cinq kilos pour d'autres de la montagne et même beaucoup plus pour quelques privilégiés, mais assez rares.

Glovelier, le 19 août 1921.

J. Mahon.

LA BIBLIOTHÈQUE EN 1920

1° Mouvement du livre : Il a été expédié en janvier 272 volumes ; en février 180 ; en mars 156 ; en avril 129 ; en mai 79 ; en juin 63 ; en juillet 50 ; en août 43 ; en septembre 74 ; en octobre 115 ; en novembre 164 ; en décembre 249 ; soit au total : 1574 volumes.

2° Les livres du nouveau catalogue sont très demandés. Nous espérons enrichir encore la bibliothèque par de nouveaux ouvrages d'apiculture et des branches annexes, ceux-ci étant très demandés aussi.

3° Les dépenses se sont montées à fr. 385.45, auxquelles il faut ajouter les dons pour une somme de fr. 98.—, ce qui donne comme total de dépenses une somme de fr. 483.45 ; soit une dépense d'environ 8 ½ centimes par membre.

Outre cela, qui représente les dépenses courantes, nous avons acheté des livres, et procédé à la réfection et à la reliure d'un grand nombre d'ouvrages, opération qui était attendue depuis plusieurs

années. Ces dépenses rentrent dans la caisse générale ; leur montant exact n'a pas été calculé exactement, mais nous les estimons à fr. 800.— environ.

La bibliothèque a donc coûté beaucoup en 1920, mais si nous songeons à toutes les bonnes heures qu'elle a procurées à nos membres, nous pouvons nous féliciter d'avoir une institution pareille.

Schumacher.

CROQUIS D'ASSEMBLÉE

Marchissy : beau village au pied du Jura, population aisée et hospitalière, tilleul remarquable, pays de l'esparcette et des miellées formidables, deux cents ruches.

C'est dans ce pays de Cocagne que le 26 juin dernier, une centaine d'apiculteurs de la section de Nyon étaient réunis pour leur assemblée annuelle.

Devant la maison du collègue Bassin, à côté de son beau rucher entouré de vergers et de magnifiques prairies, avec, comme horizon, la vue du bleu Léman et des Alpes étincelantes, quel plus beau décor souhaiter pour parler d'abeilles !

D'autre part cette simple assemblée régionale était rehaussée par la présence de M. Mayor, le distingué président de la Romande, et par celle de M. Forestier, dont chacun admire la verdeur et les vastes connaissances.

Au cours de l'assemblée administrative on eut une grosse déception : la démission de notre président Duboux qui a si bien dirigé la barque de la section pendant seize ans.

Ce fut une douche générale accompagnée d'un brin de remords pour les anciens membres du comité, lesquels se reprochaient tout bas d'avoir laissé le gros de la besogne au président.

Cependant, M. Jaques, acclamé par l'assemblée, ayant bien voulu accepter cette succession, et M. Duboux restant du comité, la bonne humeur générale reprit le dessus.

Un collègue a vanté (avec raison d'ailleurs) l'article de M. Marguerat, sur le couvain aigre, et bien que ne l'ayant pas encore éprouvé, s'est déclaré partisan de l'emploi du café pour la guérison.

Un autre nous dit avoir guéri la même maladie par l'emploi de n'importe quel alcool, simplement en l'injectant directement dans les cellules malades. Voulant les mettre d'accord et craignant sans doute une hausse sur ces deux denrées, un troisième déclara que pour prévenir ou guérir toutes les maladies des abeilles, les apiculteurs devaient d'abord faire du bon café, le sucrer, y mettre un petit verre

d'eau de cerise ou de cognac, et... le boire eux-mêmes. Cette boutade, lancée d'une voix forte avec tout le sérieux nécessaire, dérida les plus moroses.

Visite ensuite du beau rucher et du laboratoire de M. Bassin, lequel est un maître dans la partie : coup d'œil rapide et admiratif au célèbre tilleul et en voiture dans l'autobus pour rejoindre le N. St-C. M.

Merci encore aux amis de Marchissy pour leur cordiale réception. Une fois de plus les absents ont eu tort. *C. Auberson.*

RÉVEIL TARDIF

Dans un compte rendu de la dernière assemblée des délégués, l'auteur disait spirituellement, en parlant de l'absence des représentants de la Côte vaudoise : « Ils ont manqué le train ! » Farceur, vous savez bien que notre section a eu un temps de léthargie qui a pris fin seulement dimanche 17 juillet. Et ce jour-là, il y a eu un petit lavage en famille où chacun s'est exprimé librement sur les négligences constatées. Espérons que la leçon sera bonne.

Une fois le bilan intellectuel établi, on passa à la lecture des comptes bouclant en boni malgré la suppression des cotisations, puis à l'étude des deux questions proposées par votre serviteur. Etat sanitaire de la région. Les agriculteurs présents apprennent avec satisfaction que la loque est presque disparue après de lourds sacrifices causés par une épuration en règle.

« Comment obtenir le maximum de production », provoque également une discussion très intéressante. L'idée générale qui paraît en résulter est le nourrissage abondant, fin avril, commencement septembre, et si nécessité oblige en mars ou avril. Quelques admissions et une réponse affirmative à l'aimable invitation de M. Cornaz de tenir chez lui, en septembre déjà, la prochaine assemblée. Il n'est jamais trop tard pour bien faire. *H. Berger.*

RÉPONSES A LA QUESTION N° 13

Voici le procédé que j'emploie pour extraire avantageusement le miel des opercules.

Après qu'ils ont été détachés des rayons, je les laisse une semaine environ dans le tamis à opercules en ayant soin de les remuer avec un bâton tous les deux jours, ensuite je les place par certaine quantité dans le cérificateur solaire qui, avec l'action du soleil, se charge de séparer le miel de la cire et le déverse dans les auges. Le soir, si le bassin est plein et bien refroidi, je prends le pain de cire qui se trouve à la surface reposant sur le miel, je l'en débarrasse de ce dernier avec

une lame de bois ou un couteau de table et je jette le pain de cire dans la fontaine pour enlever le peu de miel qui pourrait y rester.

Le miel qui est resté dans le bassin est versé dans un récipient à part du miel d'extracteur parce qu'il est beaucoup plus dense et plus foncé.

Il arrive parfois que l'on a trop mis d'opercules dans le cérificateur et l'auge déborde avant le soir venu, pour arrêter ce déversement on a qu'à recouvrir le cérificateur avec un sac épais ou une couverture en coton ou en laine pour le préserver des rayons du soleil. *Eug. Rithner.*

* * *

Pour extraire tout le miel des opercules, il faut procéder comme suit :

Trois caisses à biscuits, carrées, en fer-blanc, s'emboîtant les unes dans les autres. On fait remplacer le fond de la première par un treillis à mailles de un centimètre, pour retenir le plus gros des opercules ; et le fond de la deuxième par un fin treillis métallique retenant toutes les impuretés et le miel se recueille dans la caisse inférieure.

Ensuite, on lave les opercules, on les serre en boules et on utilise, sans retard, l'eau de lavage pour faire le sirop. *Jean Aeby.*

QUESTION N° 14

J'aimerais planter une haie qui arriverait environ à la hauteur de 1 m. 50 à 2 m. pour abriter mes ruches contre la bise, une plante mellifère et durant toute l'année, si possible. Je serais reconnaissant d'avoir des renseignements à ce sujet. *Fr. Kohler.*

QUESTION N° 15

A combien peut-on estimer un grand rayon D.-B., bien garni de miel et de pollen dans la comptabilité, et combien une colonie moyenne ? *Fr. Kohler.*

QUESTION N° 16

Quelqu'un a-t-il essayé de pencher en avant de quart de tour (90 degrés) les ruches Dadant (plein air) pour forcer ainsi la colonie à se grouper dans l'angle supérieur arrière de la ruche ?

Si l'expérience a été faite sur un certain nombre de ruches, prière de les faire connaître au rédacteur pour aider aux expériences d'un chercheur dont nous publierons prochainement quelque chose.

NOUVELLES DES SECTIONS

*Seigneur ! préservez-moi, préservez ceux que j'aime,
Frères, parents, amis et mes ennemis même,*

Dans le mal triomphants,

De jamais voir, Seigneur ! l'été sans fleurs vermeilles,

La cage sans oiseaux, la ruche sans abeilles,

La maison sans enfants !

V. Hugo.

Ce n'est pas précisément par ces vers que M. le Dr O. Morgenthaler entama sa conférence sur la loque. Par un exposé précis et raisonné, il fit comprendre les différentes phases du bacille dans le nid à couvain. Tout l'auditoire suivit avec intérêt cette charmante analyse. Chacun fut ravi des nombreuses photographies microscopiques et du tableau

mural en couleur, représentant les différents stades du développement d'un œuf, pondu dans un milieu loqueux, en comparaison avec la même partie saine. De cette réunion, tout participant put s'en retourner avec une idée précise de cette maladie, annoncée en termes alarmants dans les numéros d'avril et mai !

« Dans le mal triomphants,
De jamais voir, Seigneur ! la ruche sans abeilles ! »

Est-ce que Victor Hugo connaissait déjà la loque ?

Cette conférence très appréciée fut suivie d'une intéressante causerie. L'assemblée reconnut que le moyen radical pour prévenir ce « dévastateur de ruches » était le feu. Oui le feu, et la ruche complète ! Agir promptement afin de combattre le danger dès sa racine, sans attendre qu'une contrée ou une vallée soit entièrement contaminée. A cet effet, permettez-moi, Monsieur Schaad, de relever vos exemples :

1. Des bacilles de loque ayant été déposés sur une plaque de verre ne furent détruits qu'après la fusion.

2. Ayant mis de la terre prise devant un rucher loqueux dans un bocal hermétiquement fermé, il advint que la loque existait encore dix ans après.

Il est indéniable que la loque peut rester longtemps à l'état latent jusqu'au moment où les bacilles trouvent un milieu favorable. Par le feu et le labourage de l'emplacement, si possible asperger de purin, tous les germes sont détruits.

M. Klopfenstein, président de la section Erguel-Prévôté, remercia chaleureusement notre distingué conférencier et par sa verve toujours abondante sut faire promettre à M. Morgenthaler qu'il serait des nôtres à la prochaine réunion de la Fédération jurassienne.

Après ces heureux moments, passés en compagnie de personnalités qualifiées, on se rendit à un rucher loqueux choisi par M. Faivre, où chacun put constater sa pratique : manches de chemises retroussées, opérant à découvert, feignant les piqures, il démontra sa ruche loqueuse, évidemment en présence de M. Morgenthaler qui n'avait que peu de suppléments à ajouter.

M. Buttiker, négociant en chaussures, à Saint-Imier, eut l'amabilité de mettre son rucher à notre disposition et ce fut de nouveau M. Faivre l'opérateur.

Mais ici je crois :

D'une ruche, où les avettes
Font leurs petites logettes,
Comme il les allait fouillant
Une avette bourdonnant
Lui piqua la main tendrette ! !

Aussi, une dame de Courtelary, craignant d'être prise pour une fleurette, dut se dissimuler et regarder en lorgnette au-dessus des épaules de la gent faux-bourdonnière !

Cette belle journée, si bien remplie, ne pouvait se terminer sans un souvenir concret, et un photographe nous harangua pendant quelques instants.

Attention aux épinards de M. Buttiker !!

On escalada son splendide jardin alpin et un petit repos à son chalet se passa en gaies dissertations et observation du pays. Ici, on jouissait d'un splendide panorama et quand l'œil fut repu des ruines du château d'Erguel, on se disloqua.

Heureuse et intéressante journée que celle de Saint-Imier !

I.

L'aubépine et l'églaïtier,
Et le thym,
L'œillet; le lis et les roses,
En cette belle saison,
A foison,
Montrent leurs robes écloses.

II.

Tu vois en ce temps nouveau
L'essaim beau
De ces pillardes avettes
Voleter de fleur en fleur
Pour l'odeur
Qu'elles cachent en leurs cuissettes.

III.

Mai vantera ses fraîcheurs,
Ses fruits meurs,
Et sa féconde rosée,
La manne et le sucre doux,
Le miel roux
Dont sa grâce est arrosée.

De l'Ajoie.

P.-S. — Ceux d'entre les lecteurs qui font bonne récolte et qui ne seraient pas au clair quant aux dénominations : poids net et poids brut, peuvent en demander l'explication ethnique et commerciale à notre collègue de Champoz !!

* * *

Fédération vaudoise

La Fédération vaudoise a eu sa « fête » à Pailly, le 10 juillet. On peut bien employer le mot de fête, car dès le matin de cette belle journée les visages étaient gais et le devinrent de plus en plus au cours de la réception si cordiale et si bien organisée par nos amis de Pailly, spécialement MM. Cruchet et Piot.

C'est M. Cruchet qui fut chargé du discours de bienvenue ; tous ceux qui le connaissent apprécient à sa juste valeur la saveur de ses discours et la bonhomie pleine de sel de ses propos. L'assemblée, présidée ensuite par M. Valet, président, se lève pour honorer la mémoire de deux membres actifs et fidèles de la société : MM. Stoudmann et Decorges. Puis M. Péclard traite la question d'un *concours d'extracteurs* ; ce concours est proposé pour obtenir des extracteurs n'ayant pas certains défauts de construction dont nombre d'apiculteurs se plaignent. Dans la discussion, M. Jaquier émet l'avis que nos appareils vont très bien. M. Porchet aimerait que nos fabricants s'inspirent du modèle Fusay, de Satigny (Genève). MM. Huber, Bretagne prennent encore la parole et l'assemblée vote la mise à exécution de ce concours.

M. Chapuisat donne diverses indications sur le *contrôle des miels* et regrette que d'une façon générale les sections se désintéressent de cette précaution toujours plus nécessaire.

C'est ensuite l'*Office du miel* qui provoque une discussion nourrie à laquelle prennent part MM. Mayor, Jaques, Schumacher, Clément, Reinhardt, etc. Il est reconnu que vu les circonstances de cette année, les prix ont été fixés trop haut, car la récolte, absolument nulle au début, s'est trouvée meilleure par la suite. Plusieurs apiculteurs demandent cependant que l'on maintienne les prix fixés, ce qui est difficile si l'on veut lutter contre la concurrence désastreuse des miels étrangers vendus très bon marché grâce à notre change élevé.

La séance officielle est levée à 12 h. 30 et toute l'assemblée qui se compose de près de deux cents personnes, dont un bon nombre de dames, se rend sur une éminence voisine qui domine le village et permet de voir notre superbe Gros de Vaud, le Jorat, les Alpes et le Jura. Un apéritif est offert puis bientôt tout ce monde entre dans la salle de banquet, une belle grange toute pavoisée et parfumée par la bonne odeur

du foin. Ce sont les demoiselles de Pailly qui font le service ayant renoncé à se rendre à la fête des « jeunesses vaudoises » pour recevoir les apiculteurs. Impossible de décrire toute la joyeuse partie qui suivit et où les productions se succédèrent sans interruption jusqu'à 5 ou 6 heures ; le banquet très copieux, les vins excellents, l'entrain de tous ont fait de cette partie quelque chose d'inoubliable, et chacun disait au moment du départ : A la prochaine, on y reviendra. Oui, amis de Pailly et Comité de la Fédération vaudoise, vous nous avez si bien reçus que nous vous disons grand merci naturellement, mais aussi : Recommencez.

S.

NOUVELLES DES RUCHERS

Alf. Michaud, Ferreyres, le 6 septembre 1921. — Comme vous dites, les nouvelles des ruchers se font de plus en plus rares ; cependant, ce serait un bien pour le journal d'insérer de temps en temps quelques lignes sur la marche de son rucher. La récolte, par la sécheresse, a été compromise ; la chaleur torride ne convient en aucune façon à la formation du miel dans les fleurs puisqu'il faut une température de 18 degrés à 26 degrés pour sa formation. En dehors de ces chiffres le miel s'évapore, les esparcettes étaient de toute beauté, elles arrivaient déjà à moitié fleuries sans que les hausses eussent la moindre parcelle de miel dans les cellules. Je ne savais qu'en penser, les abeilles n'apportaient que du pollen, mais du miel point ; quand, tout à coup la situation changea, la température ayant baissé, on vit alors nos pauvres abeilles revenir des champs l'abdomen très tendu, se reposant sur la planchette d'entrée, alignées comme des soldats rentrant en caserne ; en quelques jours les hausses prirent meilleure apparence. Cependant, l'année ne peut être classée que pour une bonne moyenne.

La seconde récolte a produit environ cinq kilos par ruche ; je le garde pour le printemps. J'ai rarement vu les abeilles avoir autant de provisions hivernales ; beaucoup peuvent se passer de supplément, fort heureusement, car il faudrait trop de sucre pour nourrir et comme le sucre ne vaut pas le miel, la santé des abeilles s'en ressent à la longue.

Voici une chose que vous n'avez peut-être pas essayé quand il y a du pillage :

C'est l'emploi du pétrole. Vous ne voudrez pas croire comme il est efficace pour l'arrêter ; je m'en sers de temps en temps quand je dois nourrir, je badigeonne avec un pinceau, l'effet est prompt, tout rentre dans l'ordre en quelques minutes... mais il faut le faire sitôt que vous apercevez quelques pillardes.

* * *

A. Porchet, Ropraz, altitude 749 m., le 15 septembre 1921. — Suis entré en campagne avec quinze colonies, après avoir dû broser, lors de l'inspection générale du printemps, une ruchée ne possédant que du couvain de faux-bourçons en petites cellules. En cours d'opération, je lui trouvai deux belles reines vivant côte à côte. A leur vue, je dus changer d'opinion : réfuter l'idée d'ouvrières pondeuses pour admettre que mes bestioles avaient bel et bien remplacé trop tardivement une mère normale, jeune et féconde, qui leur avait été imposée en juillet, probablement contre leur gré. Je notai à ce moment comme suit ma petite exploitation : douze colonies de production, un essaim tardif de l'an passé avec reine d'août, une reine hivernée en ruchette sur quatre demi-cadres D.-B. à réserver pour les cas fortuits et une ruche que j'appelle communément ma « victime du sort » qui me sert, suivant les

circonstances, pour mes prélèvements en abeilles, couvain, vivres, cellules royales, rayons bâtis ou simplement ébauchés ; bref, c'est à elle que j'ai recours pour mener à bien les autres colonies et surtout mes ruchettes d'élevage. Comme bien on le pense, son choix n'est pas fait au hasard. Pour remplir ces multiples buts, il faut nécessairement sacrifier la colonie qui fut en tête de liste l'année précédente.

L'hiver dernier, trop clément, fut la principale cause de la faiblesse des ruchées en insectes comme en vivres au sortir de la morte saison. On se souviendra longtemps de ces radieuses journées entre Noël et Nouvel-An, où nos avettes rapportaient leurs premières culottes ! Une ponte trop précoce ne permit pas aux reines de donner au bon moment toute leur mesure ; conséquence, contingent de butineuses insuffisant pour profiter avec succès de la courte miellée des arbres fruitiers et des dents-de-lion.

C'est à partir du 26 avril jusqu'à la mi-mai que les corps de ruches se complètent ; le 18 mai, je remarque que les abeilles blanchissent le haut des cadres et manquent réellement de place ; les 20 et 21, je place les hausses. Jamais comme cette année, je ne les vis occupées aussi rapidement ; ce fut presque instantané. Une exception pourtant, pour être véridique, doit être signalée : une colonie refusa net de faire l'ascension du magasin, bien qu'étant à court d'espace dans le nid meublé complètement et ayant à sa disposition une boîte entièrement bâtie. Je l'ai qualifiée, dans mes notes, du vocable « égoïste » et lui changerai sa reine ce printemps.

Du 3 au 4 juillet, extraction ; rendement 150 kilos bien pesés, miel épais, de teinte foncée, fort de goût, mais ayant cristallisé lentement quoique parfaitement mûr.

Essaimage insignifiant ; la jeunesse des reines en est peut-être la cause. Cependant les deux recueillies provenaient de mères de 1920. L'un (23 mai), résultant d'une bonne ascendance, fut sectionné pour peupler quelques boîtes de fécondation afin de tirer parti des alvéoles royaux de surplus contenus dans la souche. L'autre, un primaire de chant sorti le 16 juin, a été enruché tel quel ; ici, les cellules surnuméraires de reine ont achevé leur incubation en nourricerie, et furent présentées dès l'éclosion à des ruchettes orphelinées préalablement.

Tandis que l'an passé l'élevage des reines allait sans trop essuyer de déboires, cette année, par contre, il fut vraiment laborieux ; l'accouplement se fit souvent attendre, il fallut noter quelques départs sans retour, il régna même à un certain moment dans les ruchettes une espèce de pillage latent qui se traduisait en fin de compte par un pelotonnement des jeunes majestés. Tous ces risques plus d'autres facteurs non moins importants (temps employé, nourriture des ruchettes — au miel à Fr. 6.— le kilo —, matériel utilisé si simple soit-il, travail raisonné et suivi que réclame la sélection, etc., etc.), n'ont pas l'air d'avoir été mis en évidence par quelques éleveurs qui offrent des reines garanties sous tous les rapports au prix de Fr. 6.— pièce. Un professionnel consciencieux, je ne crains pas de l'affirmer, travaille à perte à ce taux-là ou trompe sa clientèle. Si ce n'est pas le cas, je ne demande qu'à être convaincu de mon erreur.

Extrait la seconde récolte le 18 août. Trouvé dans mes hausses exactement 52 kilos, miel sensiblement plus foncé que le premier, mais plus fluide, qui s'est granulé tout de suite. La cueillette a duré exactement un mois, par une sécheresse désespérante, s'arrêtant net le vendredi 12 août. Le lotier a été assidûment visité ainsi que les capitules du trèfle rouge. Si, dans ce laps de temps, la bascule n'a pas enregistré de résultats négatifs, les apports quotidiens furent bien maigres (100 à 200 grammes en moyenne). Pourtant, il me fut permis de noter 1 kg. 500

d'augmentation le soir du 31 juillet. Ce fut, par contre, l'époque de grande activité des guêpes, frelons et fausses-teignes.

Le nourrissage d'approvisionnement est terminé depuis quelques jours. Il a été réduit à sa plus simple expression, les nids renfermant joliment de bon miel du printemps. Quelques ruchées, jugées trop grasses, ont fourni une partie du complément nécessaire à celles qui se montrèrent moins prévoyantes.

Ma localité ne méritera jamais le surnom de « Paradis apicole ». Bien qu'étant seul possesseur de ruches dans le rayon que j'habite, mes résultats resteront sensiblement au-dessous des rendements d'autres contrées du pays plus chargées, mais mieux partagées sous le rapport de la flore. Augmenter ici mon installation serait, je crois, un faux calcul. Au surplus, s'il faut en croire les chiffres annoncés au contrôleur des miels par quelques apiculteurs de la région, le Jorat aurait été prétérité cette année par dame Nature.

Quoiqu'il en soit, je suis satisfait en constatant :

1. Que ma récolte totale arrive à 202 kilos de miel extrait, soit en moyenne près de 17 kilos par unité.
2. Que les deux essaims mentionnés et un nucléus d'hivernage ont fait leur chemin et seront l'espoir du rucher l'an prochain, Dieu voulant.
3. Que trois jeunes reines de réserve seront hivernées pour combler les vides en temps opportun, s'il s'en présentent.
4. Que j'ai remplacé, en saison convenable, quelques reines ne me donnant pas entièrement satisfaction, et que le surplus a pu être utile à un certain nombre de collègues, dont quelques-uns n'ont pas craint la distance pour venir faire leur choix eux-mêmes.
5. Que j'ai pu faire construire vingt-six grands cadres irréprochables sur cire gaufrée, et que ma réserve en cadres de hausses s'est accrue d'une douzaine de rayons ; cire provenant entièrement de mon rucher.
6. Enfin que le nourrissage de cet automne n'a pas été onéreux.

J. Ernst-Birch, Küsnacht (Lac de Zurich)

Exécution soignée de :

verres à miel, couvercle d'aluminium	1/4	1/2	1	2	kg.						
verre blanc, haute forme par pièce	25	35	60	80	ct.						
par 100 pièces	23	32	55	75	»						
bas par pièce	27	38	65	—	»						
par 100 pièces	25	36	60	—	»						
2 ct. de réduction pour couvercle en fer-blanc.											
Boîtes à miel	1/4	1/2	1	1 1/2	2	2 1/2	3	4	4 1/2	5	10 kg.
par pièce	20	24	32	55	70	80	100	110	120	130	200 ct.
par 100 pièces	18	22	30	50	65	75	90	100	110	120	180 »
Bidons pour envois postaux	48	75	90	100	120	140	150	160	240	»	

Bidons pour transport, extra forts, pieds en fer, poignée, poids marqués.

contenu : 5 10 15 20 25 30 kg.

prix : 5.60 7.70 9.50 11 — 12.— 13.50

Bidons à miel, légers, fer-blanc, ordinaire, seulement Fr. 5.80 les 25 kg.

Clarificateur à miel, exécution extra-forte, avec 3 grandes passoires, de 25 kg. avec robinet et hausse Fr. 46.—, 30 kg Fr. 48.—. Hausse seule avec couvercle Fr. 48.—.

Extracteurs, tous les systèmes à manœuvre dans le bas, roue à engrenage.

Demandez prix-courant !

Virus pour rats et souris

Inoffensif pour l'homme, les animaux domestiques, etc. Effet contagieux radical ! Recommandé d'office ! Pas de poison ! Facile à manier. 1 tube, Fr. 2.50 ; les 5 tubes, Fr. 11.50 ; les 10 tubes, Fr. 20.—.

Produits chimiques et bactériologiques, rue de Dornach, 244, Bâle